

Introduction

Le dispositif TALO poursuit la consolidation de la surveillance des marchés intérieurs à travers 18 villes, couvrant 61 produits de grande consommation et près de 205 000 observations de prix collectées au cours du mois d'août 2026. Cette profondeur d'observation permet désormais d'apprécier simultanément la tendance générale des prix, les disparités territoriales et l'apparition de tensions ponctuelles sur les principaux marchés du pays.

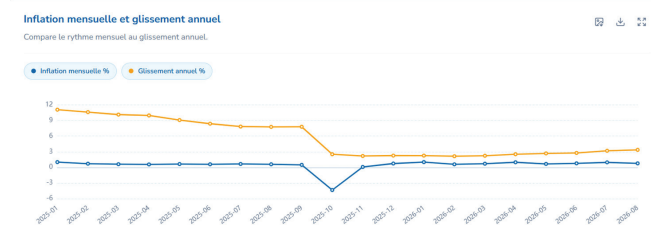
Les données du mois d'août font ressortir une situation générale des prix relativement maîtrisée. L'inflation mensuelle s'établit autour de 0,8 %, tandis que l'inflation en glissement annuel ressort à environ 3,4 %, contre près de 7,7 % à la même période en 2025, confirmant une nette modération des pressions inflationnistes sur un an. Cette évolution place également la RDC dans une position relativement favorable comparativement à plusieurs économies africaines.

Cette stabilité d'ensemble masque toutefois d'importantes disparités territoriales. L'indice de cherté place désormais Kisangani en tête avec 124,04 points, devant Isiro (121,90) et Mbuji-Mayi (121,37).

Parallèlement, plusieurs chocs localisés ont été relevés. Les plus significatifs concernent notamment l'essence à Kalemie, où la fermeture des stations-service a porté temporairement le prix sur le marché parallèle jusqu'à 20 000 FC le litre, ainsi que le maïs et le riz local à Mbandaka, avec des hausses atteignant respectivement 140 % et 50 %. À Bandundu, la hausse de 100 % du prix du maïs observée en août s'est, en revanche, résorbée avec le rétablissement de l'approvisionnement. Ces situations confirment que les principales tensions observées demeurent avant tout liées à des contraintes d'offre, de transport, d'infrastructures, de saisonnalité ou à des facteurs administratifs, plutôt qu'à une dynamique inflationniste généralisée.

Le principal enseignement du mois d'août est ainsi celui d'une stabilité macroéconomique des prix qui se consolide, mais qui demeure exposée à des vulnérabilités territoriales et logistiques.

Taux d'inflation



Source : <https://www.bcc.cd/statistiques/secteur-reel/inflation>

En août 2026, l'inflation mensuelle en RDC s'est établie autour de 0,8 %, en décélération par rapport à juillet (environ 0,95 %).¹ En glissement annuel, l'inflation ressort à environ 3,4 %, contre près de 7,7 % à la même période en 2025, soit une baisse de plus de 4 points de pourcentage en un an.¹ Cette évolution traduit une nette modération des pressions inflationnistes et confirme le changement de rythme observé depuis le dernier trimestre 2025, même si une remontée graduelle du glissement annuel est perceptible depuis le début de l'année 2026.

La position de la RDC est relativement favorable au regard de la dynamique observée dans plusieurs économies africaines. Au Kenya, l'inflation annuelle a atteint 6,6 % en août 2026, principalement sous l'effet de l'alimentation (+9,0 %) et du transport (+15,7 %).²

En Angola, elle s'établissait encore à 9,33 % en juillet, malgré une nette décélération, avec une hausse de 10,40 % des prix de l'alimentation et des boissons non alcoolisées.³ Au Nigeria, l'inflation annuelle demeurerait nettement plus élevée, à 15,43 % en juillet, tandis que l'inflation alimentaire atteignait 20,31 %.⁴ À l'inverse, l'Afrique du Sud présente une situation plus proche de celle de la RDC, avec une inflation annuelle de 4,3 % en juillet, en recul par rapport aux 5,0 % enregistrés en juin.⁵

Cette relative maîtrise intervient toutefois dans un environnement international moins favorable. Le FMI prévoit une inflation médiane de 5 % en Afrique subsaharienne en 2026, contre 3,4 % à fin 2025, dans un contexte notamment marqué par les répercussions des tensions au Moyen-Orient sur les prix de l'énergie, du gaz, des engrais et du transport.⁶ À l'échelle mondiale, l'inflation globale est désormais projetée à 4,7 % en 2026, le FMI estimant que le processus de désinflation engagé depuis 2024 marque une pause.⁷ Avec un glissement annuel voisin de 3,4 % en août, la RDC se situe ainsi, à ce stade, en dessous de ces tendances de référence.

Indice de Cherté

Afin d'apprécier les disparités du coût de la vie entre les différentes villes couvertes par le dispositif TALO, un indice de cherté est calculé à partir d'un panier de produits de grande consommation représentatifs des dépenses courantes des ménages.

Cet indice a été établi sur la base des prix moyens observés pour dix (10) produits suivis de manière régulière dans l'ensemble des villes couvertes, à savoir : le sac de 25 kg de riz (marques Eléphant, Hello, Lion et Oni), la Boîte de 2500g de lait en poudre (marques Nido & Cowbell), Un verre de sucre roux, Une bouteille de 30 cl des boissons sucrées (Coca-Cola et Fanta), une bouteille de 65 cl de boissons alcoolisées (Tembo et Heineken), l'huile raffinée (bidon de 5 litres), le poulet entier congelé (une pièce), le chinchard (1 kg), l'essence (1 litre) et le ciment (1 sac de 50 kg).

Méthode utilisée, :

Pour chacun des 10 produits du panier :

1. Calcul du prix moyen national (18 villes).
2. Calcul de l'indice de chaque ville :

$$\text{Indice}_{\text{ville, produit}} = \frac{\text{Prix moyen de la ville}}{\text{Prix moyen national}} \times 100$$

3. Calcul de l'indice de cherté de la ville comme moyenne simple des 10 indices produits.

Cet indicateur permet d'identifier les villes où le coût relatif d'un panier représentatif de biens de consommation est supérieur ou inférieur à la moyenne nationale. Il constitue ainsi un outil d'aide à la décision permettant de mesurer les disparités territoriales, d'orienter les actions de surveillance des marchés, d'identifier les zones nécessitant une attention particulière et d'éclairer la mise en œuvre des politiques publiques en matière de stabilisation des prix.

Prix Moyen du panier des produits de l'indice de cherté

	BIERE	BOISSON SUCREE	CHINCHARD	CIMENT	ESSENCE	HUILE DE PALME RAFFINE	LAIT EN POUDRE	POULET ENTIER	RIZ	SUCRE
Unité	65 cl	30 cl	1 kg	50 kg	1 L	5 L	2500 g	1 pièce	25 kg	1 verre
BANDUNDU	4 439	2 478	11 000	37 083	3 993	29 408	74 267	-	57 996	533
BENI	4 875	2 107	8 000	31 672	3 955	23 587	68 938	24 700	46 205	759
BOMA	4 905	2 015	6 976	23 745	2 605	28 048	71 807	10 630	48 679	495
ISIRO	9 500	3 238	-	44 000	4 590	29 353	85 647	19 833	67 154	500
KALEMIE	8 000	-	-	27 000	5 064	24 551	127 724	16 071	51 273	519
KANANGA	6 557	3 038	9 042	-	4 298	29 101	67 858	9 683	62 240	-
KIKWIT	5 000	2 488	6 500	28 777	3 462	27 580	70 542	16 700	52 299	671
KIN EST	5 208	2 410	7 356	25 038	2 835	27 372	72 162	8 819	50 369	760
KIN OUEST	5 472	2 423	6 939	25 139	2 935	27 288	73 843	10 009	51 145	837
KISANGANI	7 130	2 029	15 000	38 750	5 024	32 113	71 505	18 636	66 807	937
KOLWEZI	5 780	2 778	7 858	36 000	3 902	28 541	0 981	12 583	74 932	500
LIKASI	6 692	3 464	7 391	-	3 928	27 333	72 308	10 636	74 769	500
LUBUMBASHI	5 884	2 500	7 721	25 775	3 935	25 868	74 174	11 011	82 562	727
MATADI	5 178	2 285	6 685	21 761	2 560	29 412	75 954	9 981	52 363	749
MBANDAKA	5 298	2 470	5 000	34 110	3 972	30 547	67 887	15 000	53 436	573
MBUJI-MAYI	8 224	3 400	10 402	53 800	4 657	34 671	2 474	13 441	70 517	576
MOANDA	4 959	2 315	6 750	23 541	2 506	29 261	75 343	9 736	51 537	611
TSHIKAPA	5 052	2 486	6 800	32 808	3 771	28 024	72 223	8 824	54 132	524

Rang	Ville	Indice juillet	Indice août	Évolution
1	Kisangani	121,92	124,04	↑ 2
2	Isiro	125,89	121,90	↓ 1
3	Mbuji-Mayi	123,03	121,37	↓ 1
4	Kalemie	100,85	111,64	↑ 3
5	Kananga	106,56	102,37	→
6	Beni	97,51	101,99	↑ 4
7	Likasi	111,48	101,58	↓ 3
8	Bandundu	100,27	100,87	→
9	Kolwezi	103,82	100,79	↓ 3
10	Lubumbashi	99,36	99,77	↓ 1
11	Kikwit	90,78	94,88	↑ 1
12	Mbandaka	93,70	94,57	↓ 1
13	Kinshasa Ouest	90,69	91,14	→
14	Tshikapa	89,92	89,86	→
15	Kinshasa Est	88,81	88,43	→
16	Matadi	87,55	87,58	→
17	Moanda	86,14	85,20	→
18	Boma	81,72	82,02	→

Chocs des prix

VILLE DE KISANGANI

PRODUIT CONCERNÉ : CIMENT

Faits observés :

Hausse du prix du ciment, suivie d'une détente partielle :

- Le ciment PPC est passé de 37 050 FC à 44 000 FC le sac, soit une hausse de 18,8 %, avant de redescendre à 39 610 FC ;
- Malgré cette détente, le prix demeure supérieur de 2 560 FC à son niveau initial ;
- Une évolution similaire a été observée pour la marque CIMKO.

Facteurs explicatifs : Difficultés de navigation sur le fleuve Congo liées à la baisse du niveau des eaux, perturbant l'approvisionnement de Kisangani et entraînant une augmentation des coûts de transport.

VILLE DE KINSHASA

PRODUIT CONCERNÉ : RIZ BB

Faits observés :

Détente significative du prix du riz BB après le pic enregistré au mois de juin :

- Le sac, vendu entre 60 000 et 62 000 FC en mai, avait atteint 85 000 FC durant la période de rareté ;
- Le prix est redescendu entre 53 000 et 58 000 FC, soit un niveau inférieur à celui observé avant le pic.

Facteurs explicatifs : Reprise des importations, arrivée de nouvelles cargaisons et amélioration de l'approvisionnement ayant permis un rééquilibrage progressif de l'offre.

VILLE DE KANANGA

PRODUIT CONCERNÉ : CIMENT

Faits observés :

Baisse généralisée du prix des principales marques de ciment :

- CILU : 50 529 FC à 45 725 FC, soit -10 % ;
- CIMANGOLA : 52 000 FC à 45 500 FC, soit -12,5 % ;
- YETU : 48 967 FC à 44 412 FC, soit -9,3 % ;
- CIMKO : 53 400 FC à 47 575 FC, soit environ -10,9 %.

Facteurs explicatifs : Amélioration de l'approvisionnement grâce à la praticabilité de l'axe Kananga-Kalamba Mbuji pendant la saison sèche et à l'ouverture de la frontière. L'arrivée régulière de cargaisons en provenance de Kinshasa et de l'Angola, ainsi que l'installation d'une succursale de PPC à Kananga, ont également renforcé l'offre et la concurrence.

VILLE DE TSHIKAPA

PRODUIT CONCERNÉ : ESSENCE

Faits observés :

Forte hausse du prix de l'essence :

- Vendeurs ambulants : 3 500 à 4 500 FC/litre, soit +28,6 % ;
- Station Titan Petroleum : 3 250 à 4 150 FC/litre, soit +27,7 %.

Facteurs explicatifs : Dégradation de l'axe Kandjaji, principale voie d'approvisionnement en carburant depuis l'Angola, à la suite de fortes pluies, entraînant des difficultés d'acheminement et une raréfaction progressive des stocks.

VILLE DE KALEMIE

PRODUIT CONCERNÉ : ESSENCE

Faits observés :

Flambée exceptionnelle du prix de l'essence sur le marché parallèle à la suite de la fermeture des stations-service :

- Le litre vendu à 3 930 FC en station s'est négocié jusqu'à 20 000 FC auprès des revendeurs ambulants ;
- Par rapport au prix d'environ 4 000 FC précédemment pratiqué sur le marché parallèle, le prix a été multiplié par cinq (+400 %).

Facteurs explicatifs : Mise sous scellés des stations-service à la suite d'un désaccord entre les autorités provinciales et les opérateurs pétroliers concernant l'application d'une taxe conventionnelle provinciale. La fermeture des stations a provoqué une rupture brutale de l'offre officielle et reporté la demande sur le marché parallèle.

VILLE DE MBANDAKA

PRODUITS CONCERNÉS : MAÏS EN GRAINS ET RIZ LOCAL

Faits observés :

Forte hausse des prix des principaux produits vivriers concernés :

- Maïs en grains, sac de 120 kg : 75 000 à 180 000 FC, soit +140 % ;
- Maïs en grains, sac de 100 kg : 65 000 à 120 000 FC, soit environ +85 % ;
- Riz local, sac de 120 kg : 120 000 à 180 000 FC, soit +50 %.

Facteurs explicatifs : Coupure de la route Gemena-Akula à la suite de la rupture d'un pont, perturbant fortement l'acheminement du maïs vers Mbandaka. Cette situation est aggravée par le mauvais état des routes de desserte agricole reliant plusieurs bassins de production, notamment Bolomba, Basankusu, Bomongo, Akula et Bumba, ainsi que par d'autres perturbations affectant l'approvisionnement.

VILLE DE BANDUNDU

PRODUIT CONCERNÉ : MAÏS EN GRAINS

Faits observés :

Une forte hausse ponctuelle du prix du maïs en grains a été observée au cours du mois d'août :

- Le sac Allonge est passé de 60 000 FC en juillet à 120 000 FC en août, soit une hausse de 100 % en un mois ;
- Cette évolution faisait suite à une baisse progressive du prix,

passé de 90 000 FC en mai à 65 000 FC en juin, puis à 60 000 FC en juillet ;

- La situation s'est depuis normalisée, avec un rétablissement de l'offre et un retour du prix vers son niveau d'équilibre.

Facteurs explicatifs : La hausse observée était principalement saisonnière couplée à une rareté du produit sur le marché. Durant la saison sèche, le ralentissement temporaire des activités champêtres avait entraîné une contraction de l'offre de maïs disponible sur le marché. Le rétablissement progressif de l'approvisionnement a depuis permis de résorber la tension et de ramener le marché vers son niveau d'équilibre, confirmant le caractère temporaire du choc observé en août.



Pour toute analyse complémentaire ou pour la comparaison d'autres produits, veuillez utiliser le comparateur interactif disponible à l'adresse suivante :

<https://économie.gouv.cd/talo>

Sources et références

¹ Banque Centrale du Congo (BCC), Tableau de bord des statistiques économiques – Inflation mensuelle et glissement annuel, données consultées en septembre 2026, séries janvier 2025-août 2026.

² Kenya National Bureau of Statistics (KNBS), Consumer Price Indices and Inflation Rates – August 2026, août 2026 : inflation générale 6,6 %, alimentation 9,0 %, transport 15,7 %.

³ Instituto Nacional de Estatística de Angola (INE), Índice de Preços no Consumidor Nacional (IPCNI) – Julho 2026, août 2026 : inflation annuelle 9,33 % ; alimentation et boissons non alcoolisées 10,40 %.

⁴ National Bureau of Statistics (Nigeria), Consumer Price Index, juillet 2026 : inflation générale 15,43 % ; inflation alimentaire 20,31 %.

⁵ Statistics South Africa (Stats SA), Consumer Price Index – July 2026, août 2026 : inflation annuelle 4,3 %, contre 5,0 % en juin.

⁶ Fonds monétaire international (FMI), Regional Economic Outlook – Sub-Saharan Africa / Spring Meetings 2026, avril 2026 : inflation médiane de l'Afrique subsaharienne projetée à 5 % en 2026, contre 3,4 % à fin 2025.

⁷ Fonds monétaire international (FMI), World Economic Outlook Update – Press Briefing, 8 juillet 2026 : inflation mondiale globale projetée à 4,7 % en 2026.